



Association des Germanistes de l'Enseignement  
Supérieur  
*www.ages-info.org*

Présidente : Dominique Herbet (Université de Lille)

Vice-Présidents : Günter Schmale (Université Lyon 3) et Jürgen Ritte  
(Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3)

Secrétaires générales : Olivier Baisez (Université Paris 8) et Bénédicte Terrisse  
(Université de Nantes)

Trésorier : Pierre-Yves Modicom (Université Bordeaux Montaigne)

23 membres présents

Établissements, institutions et associations représentés :

Université François-Rabelais (Tours), Sorbonne Université, Université Bordeaux-Montaigne, Université Aix-Marseille, Université Paris 3-Sorbonne nouvelle, Université Paris Nanterre, UPEC-Créteil, Université Paris 8, Université Toulouse Jean-Jaurès, Université de Picardie, Université de Franche-Comté, Université Lyon 3, Université de Lille, Université de Rouen, Université de Grenoble, Université de Clermont-Ferrand, Université de Nantes.

### Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'AGES le 14 juin 2019 à Paris

L'assemblée générale débute à 16h15.

Membres présents : 23

Membres représentés (procurations) : 36

**Relevé des décisions ayant fait l'objet d'un vote par l'assemblée générale :**

- Le quitus est donné au trésorier à l'unanimité.
- Le règlement du "Prix Pierre Grappin décerné par l'AGES" a été adopté à l'unanimité
- Le Prix de l'AGES est renommé "Prix Geneviève Bianquis de l'AGES", adopté à l'unanimité.
- L'annuaire en ligne en tableau présentant les thématiques de recherche des membres, tout en permettant un accès protégé aux données privées a été adopté à l'unanimité

**Informations importantes :**

- La journée d'automne 2019 est fixée au samedi 12 octobre à l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.
- La journée des directrices et directeurs de département organisée en collaboration avec le DAAD est fixée au vendredi 11 octobre 2019.
- Les candidatures au Prix Grappin de l'AGES sont ouvertes jusqu'au 20 septembre 2019.
- L'appel à contributions pour le congrès de l'AGES 2020 à Sarrebruck "Revolte, Empörung, Emotion" sera envoyé fin juin. Les propositions sont attendues pour le 7 septembre 2019.

- **1. Rapport d'activité**

Dominique Herbet, Présidente de l'AGES présente le rapport d'activité 2018-2019. Le travail du bureau de l'AGES a été accompli dans la continuité des activités des années précédentes.

- **Contact avec les sociétés savantes et le Galet**

Réunion du GALET le mardi 14 mai 2019 de 08h40 à 09h30 au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (1 rue Descartes 75005), en présence d'Anne-Sophie Barthez, conseillère formations de Frédérique Vidal

Étaient présents: Nathalie Caron (Association française d'études américaines), Philippe Comte (Association française des russisants), Celine Frigau Manning (Société des italianistes de l'enseignement supérieur), Aline Henninger (Société française des études japonaises), Dominique Herbet (Association des germanistes de l'enseignement supérieur), Valérie Lavoix (Association française des études chinoises), Wilfrid Rotge (Société des anglicistes de l'enseignement supérieur), Hélène Thieulin-Pardo (Société des hispanistes français)

Excusé : Luc Deheuvels (association française des arabisants)

- **L'OdJ était :**

1. Les conséquences de la réforme du bac sur l'enseignement des langues à l'université et sur le sens à donner aux études étrangères
2. Le nombre de places aux concours d'enseignement
3. Les menaces qui pèsent sur les études étrangères à l'université avec notamment la question de la certification en anglais.

- **Les manifestations auxquelles l'AGES a participé ou a été représentée**

- **Poursuite**

- a. Participation de l'AGES, représentée par Dominique Herbet, à la journée d'étude sur l'internationalisation de la formation des enseignants à Nice les 27 et 28 mai 2019, organisée en coopération entre le DAAD, l'UFE/DFH et l'ESPE

- b. Participation de l'AGES, représentée par Marielle Silhouette, présidente

du bureau de l'AGES 2015-2018, au congrès de la SEG (Südeuropa Germanistik).  
Un panel organisé par la SEG est prévu sur ces thématiques de la germanistique et des évolutions possibles pour la renforcer: à cela s'ajoutera un appel à contribution spécifique pour les doctorants.

- **2. Bilan financier**

Le trésorier de l'AGES présente le rapport financier 2018-2019.

Les comptes ont été arrêtés à la date du 12 juin 2019. L'exercice qui s'achève a été un exercice de transition pour trois raisons : (i) l'AGES a renouvelé son bureau ; (ii) il a fallu inclure les comptes d'un congrès 2018 en France qui s'est substitué au congrès à l'étranger suite à une défection, ce qui n'a pas permis le dépôt d'une subvention de l'UFA, soit un coût total de 7800€ dont 5640€ à la charge de l'association (le DAAD ayant pu accorder une subvention). Le « congrès » actuel, inclus dans l'exercice prochain, coûtera beaucoup moins, avant un congrès 2020 (pris en compte dans exercice 2020-2021) qui sera un congrès « de bureau » à l'étranger dont le coût impactera le budget également. La périodicité des congrès à l'étranger a subi une modification suite aux aléas de Naples puis de Sarrebruck en 2018, ce qui modifie la trajectoire budgétaire de l'association. Le retour à la périodicité ordinaire se fera en 2021 à Clermont, donc dans le premier exercice budgétaire du prochain bureau. (iii) il s'agit d'un exercice sans subvention au prix Grappin, puisque l'association Prix Pierre Grappin a liquidé son compte pour le dernier prix « ancienne mouture ». Mais à partir de l'an prochain, l'AGES décernera le Prix Grappin et paiera donc 3000€ par an.

Adhésions 2018-2019 : 321 mais 5 remboursements de trop-perçus, soit un solde final de 9120 € (+ 70€ par rapport à l'an dernier).

Le total des dépenses de l'exercice est de 11.525. Le total des recettes est de 11.841 €.

État des comptes au 12 juin 2019 : 47.648 € répartis entre un livret et un compte courant.

Perspectives sur les prochains exercices :

2019-2020 : les frais de l'annuaire 2019 et le prix Grappin absorberont toutes les économies réalisées sur le congrès 2019.

2020-2021: Le congrès de 2020 aura sans doute coûté assez cher, il faudra financer un Prix Grappin ainsi que le prix de l'AGES, mais il n'y aura pas d'annuaire à imprimer en 2020.

2021-2022 (premier exercice du prochain bureau) : le congrès de Clermont-Ferrand bénéficiera d'une subvention de 1000€ versée par l'AGES (c'est l'usage des congrès "français"), il y aura à la fois un Prix Grappin, un prix de l'AGES et un annuaire.

Si les cotisations restent constantes, l'érosion de la réserve sera sans doute lente et maîtrisée dans les années à venir. Mais il faut anticiper des décrochages plus importants les années où l'AGES cumulera un congrès cher (congrès à l'étranger) et un annuaire. Cette conjonction n'a toutefois pas vocation à se produire d'ici plusieurs années, sauf changement de rythme suite à des événements exceptionnels comme ceux ayant affectés le congrès 2018, qui restent toujours possibles et justifient de maintenir une réserve de trésorerie assez importante. La question de la hausse des cotisations (hausse générale ou création d'une catégorie de membre d'honneur payant une surcotisation) se posera donc inévitablement à moyen terme, mais pas dans l'urgence.

M. Alain Bideau, commissaire aux comptes, certifie les comptes de l'AGES et propose de donner le quitus au trésorier.

Quitus est donné au trésorier par l'assemblée générale à l'unanimité.

- **3. Vie de l'association**

- a. La journée d'automne aura lieu le 12 octobre à l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Elle sera précédée de la journée des directrices et directeurs de départements, organisée conjointement avec le DAAD, le vendredi 11 octobre à partir de 14h dans les locaux du DAAD à la Maison de la Recherche de l'université Paris-Sorbonne, rue Serpente.
- b. Le prochain congrès de l'AGES sera celui que le bureau organise à l'étranger. Il aura lieu à Sarrebruck du 4 au 6 juin 2020. L'appel à contributions vous parviendra fin juin via le site de l'AGES. Les réponses sont attendues le 7 septembre 2019 au plus tard, afin que les demandes de financement puissent être envoyées le 15 septembre 2019. Le sujet est « Empörung, Revolte, Emotion ».
- c. Anne-Sophie Gomez, actuellement directrice du département d'études germanophones à l'université Clermont-Auvergne, présente le projet du congrès de l'AGES 2021 à Clermont-Ferrand. Afin d'assurer les financements, la thématique proposée est adossée au projet I-Site Clermont. Le titre provisoire est « Risques, périls et catastrophes ». L'équipe LLCE de Clermont-Ferrand, en collaboration avec les collègues germanistes de LEA, travaille en ce moment à un appel à contributions permettant à toutes les sous-disciplines de la germanistique d'être représentées. Il devrait également proposer une ouverture vers un retour réflexif sur la discipline. Le calendrier prévu est : diffusion d'un appel à contributions en janvier 2020, réception des propositions jusqu'en avril 2020, établissement d'un programme avant l'été 2020.
- d. Présentation du règlement du « Prix Pierre Grappin décerné par l'AGES » Lecture est faite du nouveau règlement du « Prix Pierre Grappin décerné par l'AGES » que l'on peut retrouver sur le site de l'AGES, par Dominique Herbet. L'assemblée générale souhaite préciser que les huit membres du jury pourront avoir le statut de Professeur ou Maître de conférences et ajouter que les deux experts extérieurs seront bien membres à part entière du jury. Le règlement ainsi modifié est adopté à l'unanimité.
- e. Remise du prix de l'AGES 2019 : Le prix de l'AGES 2019 est décerné à Nina Régis, actuellement en 3<sup>e</sup> année de thèse réalisée sous la direction de Christina Fange-Stayos (Université Toulouse Jean-Jaurès) et de Stéphane Audouin-Rouzeau (directeur d'études à l'EHESS) sur « *Le pain de guerre allemand, une histoire culturelle de l'arrière, 1914-1919* ». Le prix doit servir à financer plusieurs séjours de recherche en archive, notamment aux archives du journal intime à Emmendingen. Nina Régis remercie sa directrice et son directeur de recherche ainsi que l'AGES pour le prix.
- f. Pierre-Yves Modicom, trésorier de l'association, prend la parole. Le bureau propose de baptiser le « Prix de l'AGES » « Prix Geneviève Bianquis de l'AGES ». Geneviève Bianquis (1886-1972) est l'une des premières germanistes femme à devenir Maître de conférences des universités en 1930. Elle est nommée à Dijon. Ses travaux ont porté notamment sur Caroline de Günderrode, Hofmannsthal et Rilke, Heine. Elle a contribué à l'introduction des études sur Nietzsche en France et est l'auteure de nombreuses traductions, notamment Nietzsche et Thomas Mann, Hölderlin et Martin Buber. Elle fait partie des membres fondateurs de la revue « Études

germaniques ». En raison de ses positions politiques, le gouvernement de Vichy lui interdit d'enseigner. Elle réintègrera son poste à la libération en 1946. Les différentes recherches et demandes d'autorisation d'utiliser le nom de Geneviève Bianquis n'ayant pas abouti au moment de l'AG<sup>1</sup>, le bureau conclut au consentement tacite des ayant-droits. Adopté à l'unanimité.

g. Adhésions et annuaires

Le nombre d'adhésions et de ré-adhésions est de 301, c'est-à-dire en légère baisse par rapport à l'année 2017-2018 (306). Pour mémoire, le nombre d'adhésions en 2016-2017 était de 391, en 2015-2016 de 267. Le bureau souhaite rappeler que l'adhésion à l'AGES se fait sur l'année universitaire et que l'appel à cotisation court chaque année pendant un mois d'octobre à novembre. Ainsi, les régularisations de juin valent pour l'année universitaire 2018-2019. L'annuaire 2019 a été posté le 13 juin dernier. Il est plus léger que celui des autres années puisque seules les adresses des membres à jour de leur cotisation ont été prises en compte, le Règlement Général sur la Protection des Données interdisant aux associations de publier les coordonnées des membres non à jour de leur cotisation. En revanche, les membres à jour de leur cotisation 2017-2018 figureront à la fin de l'annuaire, dans la présentation des membres par site. Le nombre important des collègues émérites adhérents à l'AGES est un fait particulièrement remarquable et le bureau tient à les remercier chaleureusement, de même que tous les adhérentes et adhérents pour leur fidélité. Bénédicte Terrisse, secrétaire générale, intervient. Le bureau propose à l'assemblée générale un nouveau modèle d'annuaire en ligne, qui présente en un tableau les noms, affiliations universitaires et thèmes de recherche de chacun des membres. Un exemple pourrait être celui de l'association française d'études américaines. L'assemblée générale se prononce en faveur d'un annuaire en ligne avec un onglet supplémentaire permettant d'accéder aux données individuelles des membres de l'AGES (numéro de téléphone, adresse Email personnelle, adresse postale) à l'aide d'un code personnel. Voté à l'unanimité.

• **4/ Questions diverses : ratification d'une adhésion**

Bénédicte Terrisse présente une demande d'adhésion formulée via le formulaire de « contact » du site de l'AGES. Elle est refusée en raison de l'inadéquation avec les statuts de l'AGES (articles 6 et 7) du parcours et de la situation professionnelle actuelle de la personne sollicitant l'adhésion.

L'assemblée générale est levée à 17h50

Rédaction collective du compte rendu par le bureau de l'AGES terminée le 08 juillet 2019.

---

<sup>1</sup> Au moment de la rédaction de ce compte rendu, le bureau a repris ses recherches et des démarches ont été entreprises auprès de Pascale Gruson, chercheuse à l'EHESS, qui a permis le don des archives Bianquis à l'EHESS par la nièce de Geneviève Bianquis, Lucie Vernier-Escande. <https://www.ehess.fr/fr/focus-sur-collection/archives-genevi%C3%A8ve-bianquis-1886-1972>

